



Conseil Electoral Provisoire

Réf. : CEP / DC / 046-2526

NOTE DE PRESSE

TIRAGE AU SORT POUR L'ATTRIBUTION DE NUMÉROS DE CAMPAGNE AUX PARTIS ET GROUPEMENTS POLITIQUES AGRÉÉS

Le Conseil électoral provisoire (CEP) a procédé, ce mercredi 19 août 2026, au tirage en vue d'attribuer un numéro de campagne aux partis et groupements politiques agréés appelés à participer aux prochaines compétitions électorales.

Cette opération s'est déroulée en présence des membres du Conseil, du Directeur général du CEP, de la Ministre à la condition féminine et aux droits des femmes, des représentants des partis et groupements politiques, des partenaires nationaux et internationaux, des représentants des médias ainsi que des cadres de l'institution.

Dans son allocution de bienvenue, le président du CEP a rappelé que les élections constituent une compétition politique au cours de laquelle les partis et groupements politiques sont appelés à présenter et à défendre leurs programmes dans le respect des règles du jeu démocratique. Jacques Desrosiers a souligné que ce rendez-vous électoral représente un moment décisif pour le peuple haïtien, qui aspire au renouvellement de la gouvernance du pays après plus d'une décennie de crises.

Le président du CEP en a profité pour réaffirmer la détermination de l'institution électorale à garantir un processus électoral équitable, impartial, transparent et fondé sur l'égalité de traitement, afin d'offrir à l'ensemble des formations politiques un terrain de jeu libre, équitable et neutre.

De son côté, la Conseillère Yves Marie Edouard, a présenté les modalités du tirage au sort, qui devait permettre d'attribuer un numéro de campagne à chacun des quatre-vingt-huit (88) partis politiques et dix-sept (17) groupements politiques agréés.

L'opération a été réalisée à l'aide de deux tambours distincts : le premier contenant les noms des formations politiques et le second, les numéros destinés à leur être attribués. Chaque structure politique a ainsi été associée, de manière aléatoire et transparente, à un numéro de campagne.

Le tirage au sort s'est déroulé dans un climat serein, transparent et favorable à l'ensemble des participants. La présence des différentes parties prenantes a contribué à renforcer la crédibilité et la transparence de cette étape du processus électoral.

Dans ses propos de clôture, le Directeur général du CEP, Uder Antoine, a remercié les représentants des partis et groupements politiques ainsi que les partenaires nationaux et internationaux pour leur présence et leur collaboration. Il a également rappelé que la période d'inscription des candidats débute le 20 août 2026.

Par ailleurs, le Conseil électoral provisoire publie la liste des cent-cinq (105) structures politiques et les numéros qui leur sont attribués. Ladite liste est disponible sur le site internet www.cephaiti.ht, la page officielle Facebook et le compte officiel X du CEP.

A travers cette initiative, le Conseil électoral provisoire réaffirme son engagement à conduire le processus électoral de manière inclusive et impartiale, dans le strict respect des principes d'indépendance, de transparence, d'intégrité et de responsabilité démocratique.

Pétion-ville, le 19 août 2026.-

Pour authentification : (509) 4420 – 6006

